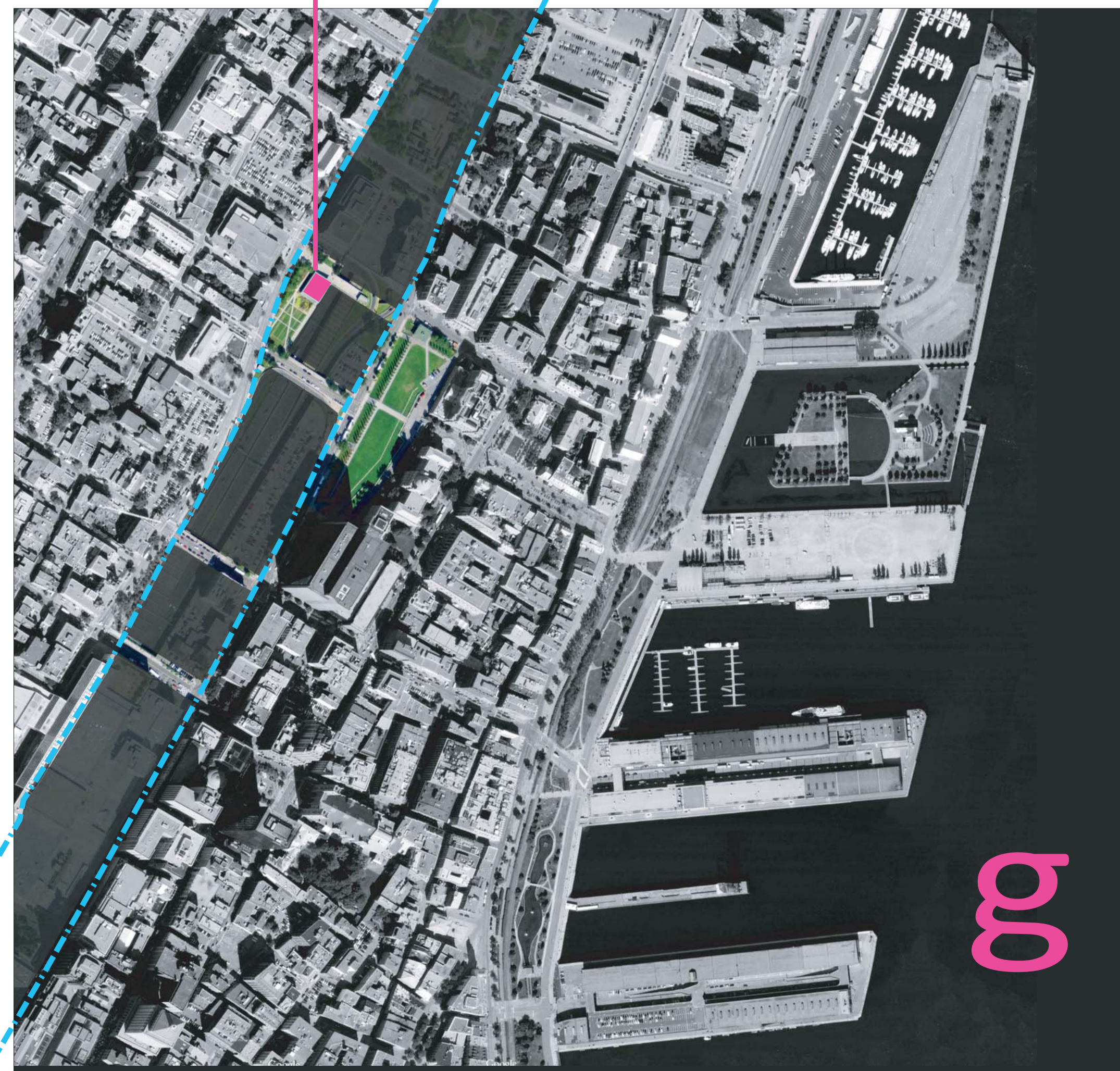




Le site du Champs de Mars est perçu ici comme un vaste espace dont les limites sont sensiblement définies par un ensemble de grands bâtiments, constituant une sorte de cadre. On retrouve d'importantes institutions typiques d'une métropole : Hôtel-de-Ville et palais de justice, hôpitaux (CHUM et Hôpital Chinois), palais de congrès, etc. Le potentiel indéniable de grande place publique force la conservation et la pleine restitution de cette zone aux citoyens. Nous proposons donc d'inscrire cette zone non ædificandi, où toute intervention doit favoriser un usage universel par le public au détriment d'un développement immobilier de quelque nature qu'elle soit (commerciale, résidentielle ou institutionnelle).

De plus, la dépression au sol laissée par l'autoroute Ville-Marie constitue une barrière importante et pratiquement infranchissable sans emprunter un des viaducs des artères nord-sud qui traversent le site (St-Urbain, St-Laurent, etc.). Cette situation n'est pas très différente du site d'autrefois, avant le comblement de la rivière qui y coulait jadis : l'étendue d'eau constituait alors, elle aussi, une barrière difficile à franchir et une défense naturelle pour la ville fortifiée. Les équipements proposés visent à faciliter le transit piétonnier entre les rives nord et sud que sont les rues Viger et St-Antoine. Nous souhaitons rattacher l'île qu'est (re)devenu le Vieux-Montréal aux quartiers limitrophes par un tissage de bandes joignant les différents pôles présents sur le site : belvédère de la place Vauquelin (latéralement à l'hôtel-de-Ville), stations de métro Champs-de-Mars et Place-d'Armes, entrée du quartier chinois, CHUM, etc.

Finalement, l'édicule de la station de métro Champs-de-Mars apparaît comme un petit bijou fragile déposé sur ce site démesuré. Par le jeu dansant de ses formes aux couleurs éclatantes, ses façades s'apparentent aux chorégraphies d'une ballerine alors que la translucidité de ces mêmes formes, superposées sur une trame en dentelle de meneaux qui rythment les façades de verre transparent, rappellent un phare, repère visuel sécurisant pour le voyageur lorsqu'éclairé de l'intérieur en pleine nuit.

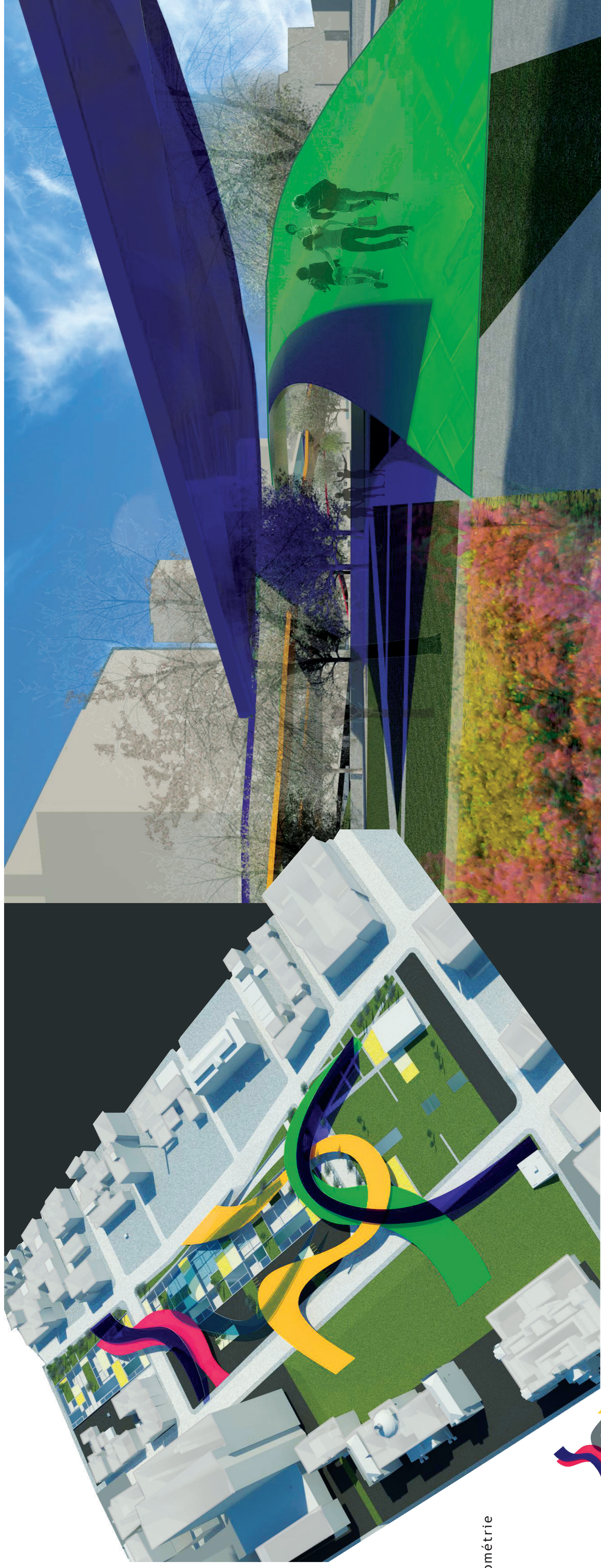


La lecture des façades de l'édicule est au cœur de ce projet : le motif de la trame des meneaux des murs-rideaux se superpose sur le site pour un redécoupage au sol en zones de jardins, de plans à caractère minéral et de places de stationnement. Nous souhaitons ainsi conserver la vocation de stationnement du site en réduisant et surtout en apprivoisant cette fonction plutôt que de l'éliminer complètement. L'autoroute serait partiellement couverte d'une structure légère, suivant cette trame de fond, laissant paraître le relief particulier de l'endroit plutôt que de le cacher entièrement tel un élément gênant. Les bandes qui semblent se chevaucher sur les verrières sont lues comme des rubans doucement déposés sur le site. Certaines d'entre-elles serviraient de points de passages aux piétons, facilitant le transit entre les points d'intérêt du site et des quartiers limitrophes. D'autres couvriraient partiellement ces jetés, projetant au sol la couleur de ses verres teintés. Les promenades aériennes proposées rendraient ainsi hommage à l'œuvre de l'artiste Marcelle Ferron, célébrant l'explosion de couleurs et les formes dansantes des murs de l'édicule. Le projet confère du même coup au site une nouvelle image forte, unique et identitaire pour Montréal.

grand jeté

sur le Champs de Mars

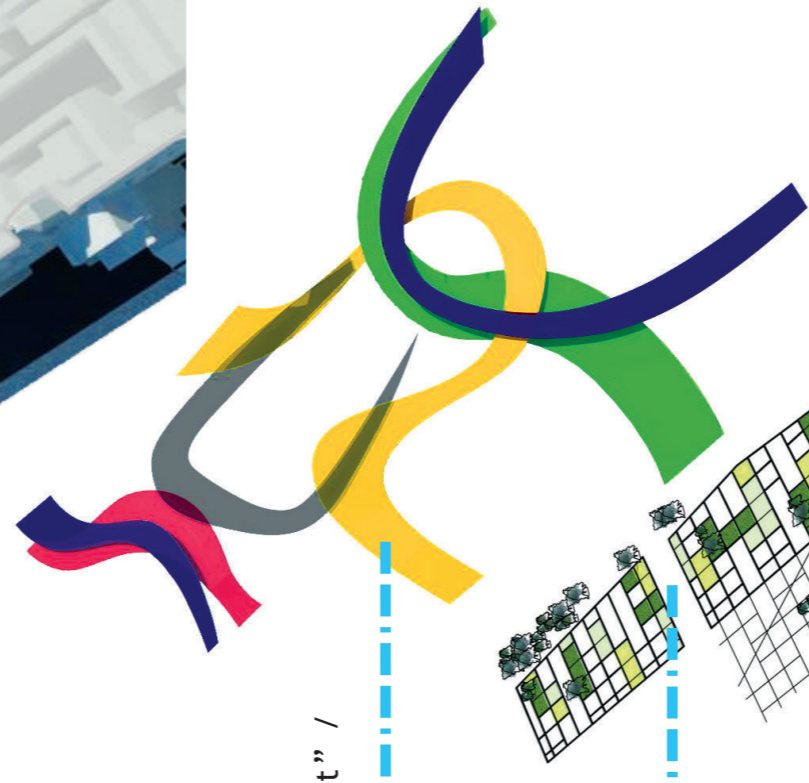




Axonométrie

“Grandes formes qui dansent” /
Passerelle

Trame de la verrière /
support végétal



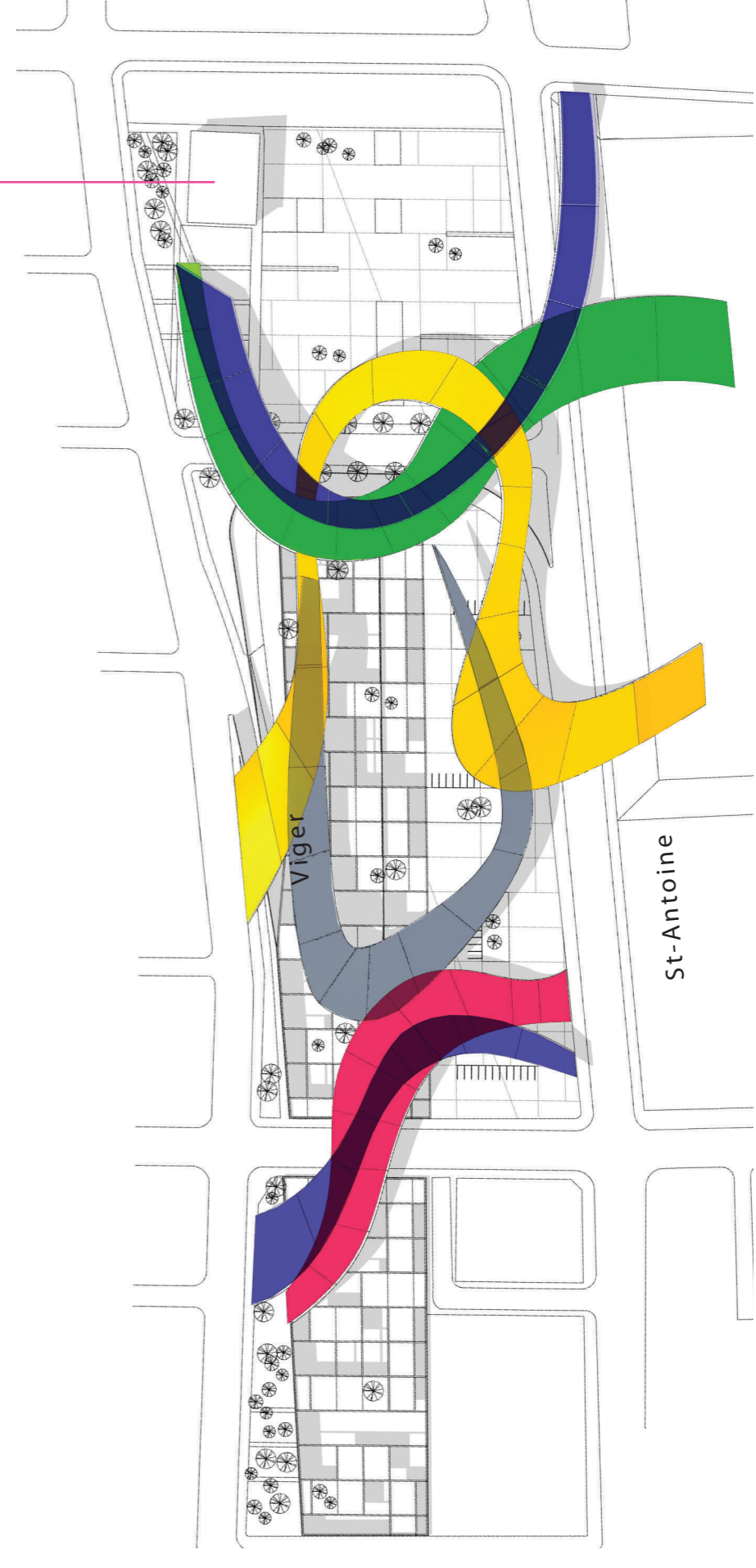
“Les grandes formes qui dansent”

(M. Ferron)

formes qui dansent” sur l’autoroute Ville-Marie

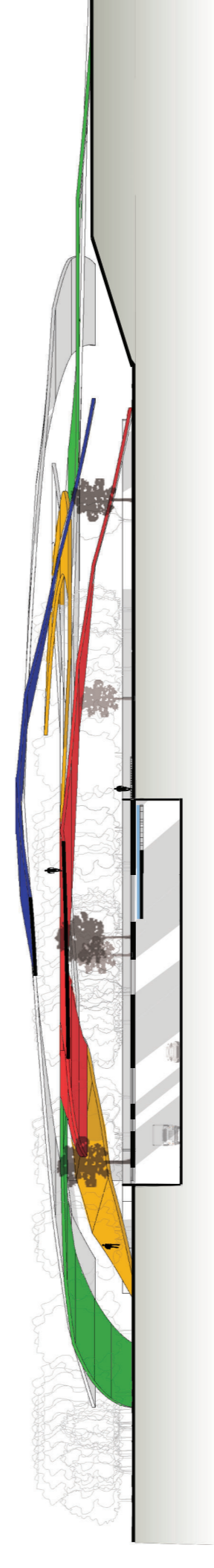
Perspective

Édicule du métro

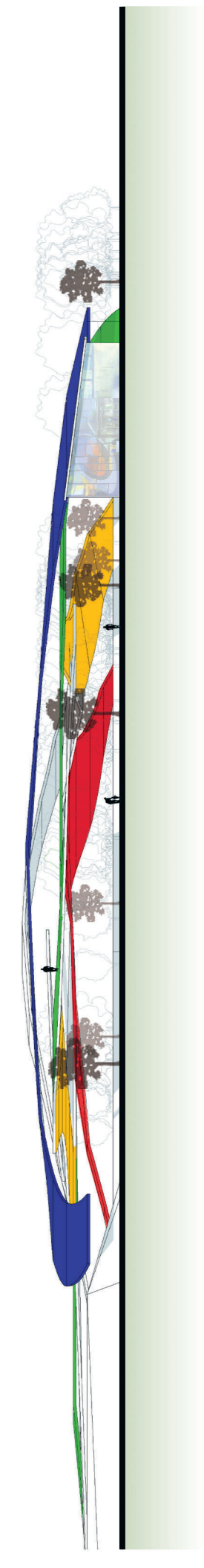


Axonométrie éclatée

Plan de site - échelle 1:1500



Coupe transversale - échelle 1:500



Élévation rue Sanguinet - échelle 1:500